

LIEU DE  
formation



Site de Nérac

817 Route de Francescas -  
47 600 Nérac  
Tél. 05 53 97 40 10  
E-mail :  
cfppa.nerac@educagri.fr



LES  
**objectifs**

Former des salariés qualifiés intégrant les exploitations professionnelles et/ou les organismes agricoles.

Permettre de mener à bien des projets de diversification dans le cadre des filières végétales en agriculture conventionnelle ou biologique.

DIPLÔME  
**préparé**

CS APICULTURE (Certificat de Spécialisation Apiculture) Niveau IV

LES CONDITIONS  
**d'admission**

Être titulaire d'un des diplômes suivants : brevet professionnel du secteur de la production agricole, baccalauréat professionnel du secteur de la production agricole, brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole.

Les autres candidats peuvent être également admis par le directeur régional de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3 du code rural après test de positionnement.

Un entretien de recrutement permettant d'étudier le projet professionnel du candidat.

LE PUBLIC CIBLÉ  
**et conditions de prise en charge**

Salariés : dans le cadre d'un compte personnel de formation (CPF), d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Autres nous contacter.

COÛT  
**de la formation**

Les coûts pédagogiques sont variables en fonction de votre situation.

Nous contacter pour l'établissement d'un devis

SUITE  
**de parcours**

Pour évoluer dans l'emploi : BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE), BTS Agronomie Productions Végétales (APV), BTS Productions Animales (PA).

ACCOMPAGNEMENT

Entretien individuel initial et suivi individuel.

Attribution d'un référent pédagogique individuel (suivi en entreprise).

Possibilités de parcours personnalisés.



## EMPLOIS VISÉS



- Salarié apicole
- Référent apicole pour exploitation agricole
- Apiculture



un service  
d'information et  
d'accompagnement  
vous aide à définir  
votre parcours

contactez-nous  
05 53 97 40 10

## MÉTHODES pédagogiques

Mises en situations pratiques, études de cas.  
Visites d'entreprises en lien avec l'apiculture.  
Apports de connaissances théoriques par une équipe de professionnels.

## ORGANISATION de la formation

**Lieu :** CFPPA47 - Site de Nérac, et exploitations apicoles professionnelles

**Dates :** de mars à septembre

**Durée :** 420h en centre et 420h en entreprise, soit 840h à 35h/semaine

**Rythme :** 12 semaines en entreprise et 12 semaines en centre

**Adaptation de parcours :** possibilité d'individualisation des parcours selon niveau initial ou situation (VAA...)

## LA formation LES MODES de validation

3 capacités à atteindre :

C1 Réaliser la conduite des colonies

C2 Réaliser la multiplication des colonies

C3 Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles

Le CS est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables (UC)

Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.

## PRÉREQUIS

Niveau IV dans le domaine agricole

## AUTRES informations

**Personne à contacter :** Patrick GOLFIER

**Nombre de places ouvertes :** de 8 à 12

## ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.

PLUS D'INFOS

[WWW.AGROCAMPUS47.FR](http://WWW.AGROCAMPUS47.FR)